
Points compostage en habitat collectif et cimetières

Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont

1 Allée René Cassin

57380 Faulquemont

[Voir le site internet](#)

Mélanie Chesini

m.chesini@dufcc.com

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le compostage est une solution efficace pour valoriser à la fois les déchets de cuisine et ceux des espaces verts.

Grâce à cette pratique, le poids de la poubelle peut être réduit de près de 30 %. C'est un coût (économique et environnemental) en moins pour la collectivité et le contribuable.

La communauté de communes du District Urbain de Faulquemont a d'abord mené des campagnes de promotion du compostage individuel.

Sur 2009-2011, 700 composteurs de 600 L ont été délivrés aux habitants, dans la limite de 1 par foyer et pour une participation de 15 €.

Des dotations ont aussi été faites dans :

- > 25 écoles, avec au préalable une animation sur le tri des déchets,
- > 5 cimetières (11 composteurs),
- > 3 mairies (1 composteur/site), pour leur production de déchets verts,
- > 3 collèges, soit pour l'entretien des espaces verts/cantines, soit pour un jardin école dirigé par les professeurs de SVT.

Fin 2010, la communauté de communes a proposé à tous les bailleurs du territoire une formation gratuite destinée aux gardiens d'immeubles.

22 personnes (concierges, propriétaires, agents communaux, conseillers et maires) ont participé à cette journée proposant des conseils et une aide pour le tri des déchets dans leur immeuble. Le groupe a visité 3 sites : le centre de tri, l'ISDND et la déchèterie.

En 2011, le SYDEME, syndicat mixte de transport et de traitement de Moselle Est auquel adhère la communauté de communes, s'est engagé dans un programme local de prévention avec l'ADEME.

De plus, le SYDEME déploie sur l'ensemble de son territoire une collecte dite "multiflux" comportant une collecte des biodéchets au porte-à-porte (cf. la fiche Optigede dédiée pour plus de détails).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Après les campagnes de promotion du compostage individuel qui ont concerné les zones pavillonnaires, la communauté de communes a souhaité rendre cette pratique accessible à tous, y compris aux collectifs.

Étant situés dans une zone semi-urbaine et rural, beaucoup des immeubles du territoire sont entourés d'espace verts, d'un cadre fleuri, de parc de jeux.

Résultats quantitatifs

2011 : pour cette première opération, 11 bailleurs ont été volontaires pour la mise en place d'un point compostage dans leur immeuble : **75 immeubles ont équipés, soit 482 foyers.**

> SNI Sainte-Barbe (logements HBL) : 61 collectifs équipés

> Moselis : 4 sites équipés

> Bailleurs privés : 10 sites équipés.

Après plusieurs semaines, on peut constater que certains composteurs sont soit à un quart ou un tiers plein, d'autres à moitié.

2012 : mise en place de 22 composteurs au sein de l'**escadron de gendarmerie** de Longeville-Lès-Saint-Avold.

2013 : équipement des **30 cimetières communaux.**

2013/2014 :

13 sites complémentaires pour les collectifs Moselis et d'autres bailleurs privés.

Résultats qualitatifs

Certains immeubles participent activement, surtout ceux possédant un jardin.

D'autres ont mis un certain temps avant de démarrer. Certains locataires ne participent pas (surtout en logement social).

Des erreurs ont dû être corrigées : ne pas mettre les biodéchets dans un sachet plastique et évidemment ne pas mettre de bouteilles plastiques, de canettes, etc.

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, la mise en place de la collecte des biodéchets par la suite n'a pas diminué la participation à l'opération : les composteurs se remplissent au fur et à mesure.

Les habitants apprécient en particulier les animations organisées à l'occasion de remise du compost produit.

Le vandalisme a été suivi de près par secteur.

Il s'agissait pour la plupart du temps d'adolescents qui donnent un coup de pied en passant ou qui sautent dessus. Il reste centralisé sur certains collectifs et les individus ont été repérés (dénonciation par le voisinage). Plus de problèmes constatés.

7 composteurs de 7 immeubles ont été vandalisés en une nuit. Ils ont été réimplantés (certains à un autre lieu) ; un courrier d'information a été adressé aux locataires concernés.

Un composteur a également été déplacé car il était sur la trajectoire de jeunes gens qui se rendaient vers un parc. Depuis sa réimplantation, il n'y a plus eu de problème.

2 composteurs ont été détruits et cachés par un voisin mécontent. Ses craintes étaient liées à l'odeur. Le procédé lui a été expliqué et le point compostage déplacé.

MISE EN OEUVRE

Planning

Avril 2011 : réflexion sur la mise en place du projet, recherche du matériel.

Mai 2011 : envoi d'un courrier à tous les bailleurs du territoire.

Juin 2011 : réception des demandes ; formation guide composteur.

Juillet 2011 : mise en place des points compostage dans les collectifs inscrits ; animations en pieds d'immeubles.

Juillet à octobre 2011 : suivi avec contrôle 1 fois par semaine.

Septembre - octobre 2011 : nouvelle dotation aux collectifs inscrits.

Depuis, 1 contrôle par mois.

Moyens humains

L'opération a été élaborée et réalisée par **l'ambassadrice** de la communauté de communes, Mélanie Chesini.

Des référents de site ont été identifiés et formés.

Leur mission est de veiller à la bonne qualité du compost, en contrôlant une fois par semaine qu'il n'y ait pas d'erreurs dans les apports (ex. sacs poubelles, pots de fleurs...) et, si nécessaire, de rectifier l'humidité, ainsi que de mélanger le compost une à deux fois par mois.

Pour les collectifs avec gardien, c'est ce dernier qui a été nommé référent.

Là où il n'y a pas de concierge, il s'agissait à ce moment de sensibiliser les locataires pour leur proposer de référent bénévole. Pour nous aider dans cette démarche, nous avons sollicité l'association des Jardins ouvriers. Nous avons fait parvenir un courrier à chaque foyer expliquant la démarche mais sans aucune réponse favorable en retour.

Certains bénévoles se sont manifestés à l'occasion des animations en pied d'immeubles mais ils ne se sont pas maintenus.

Le contrôle régulier s'effectue alors par nos services avec l'aide bénévole de l'association « Maraîchage bio » avec qui nous avons mis en place une équipe composée de 5 membres. Chacun a un secteur de surveillance.

Tous les sites sont contrôlés une fois par trimestre ; certains où il n'y a pas de gardien nécessitent un passage chaque mois.

La matinée de formation a été réalisée en interne.

Le président de l'association « Maraîchage Bio », Monsieur Bernard PETITJEAN, nous a donné des conseils plus techniques.

La réunion s'est déroulée sur le premier site demandeur et équipé : les collectifs MOSELIS de Longeville-lès-Saint-Avold.

Les gardiens ont pu ainsi découvrir le point compostage et connaître leurs missions.

Moyens financiers

Coût de l'opération 2011 : 8 018 € TTC

- 50 composteurs bois 800 L d'Emeraude ID à 59,52 € HT l'unité
- 12 composteurs (suite aux vandalismes et pour complément de nouvelle dotation) : 4 413 € TTC
- 24 tiges de fixation pour composteur (suite au vandalisme) : 26 €
- 15 mélangeurs aération pour les guides composteurs : 62 €

- 41 poteaux en bois type tuteur pour fixer les signalétiques : 167 €
- 400 bioseaux 10 L de Quadria à 2,20 €HT l'unité : 1 052 €
- 400 étiquettes à 0,14 €HT l'unité : 67 €
- 400 impressions de guides sur le compostage collectif : 161 €
- 400 impressions de lettres d'info : 182 €
- 82 panneaux d'information pour point compostage en aluminium : 1 888 €

Matériel, produit : soutien de l'ADEME à 50%

Communication : soutien de l'ADEME dans le cadre du programme local de prévention des déchets avec le SYDEME (1 € par habitant)

La conception des documents, l'impression des mailings et l'envoi ont été réalisés en interne.

Moyens techniques

L'équipement des sites (cf ci-dessus) a été accompagné par la mise en place des animations de sensibilisation en pied d'immeuble afin de sensibiliser les locataires. Des informations ont été distribuées boîtes aux lettres et affichées dans les halls d'entrée.

Le stand proposait une exposition sur le compostage et un point information, des jeux pour les enfants, un café-gâteaux et la remise gratuite d'un bioseau.

Chaque animation a attiré la curiosité. La moitié des résidents sont venus retirer leur bioseau sur notre stand.

Un moment convivial où les personnes sont venues pour prendre des renseignements ou pour dialoguer.

Certains ont accueilli le projet avec joie, d'autres mécontents ont exprimé leurs craintes. Le Point info mené par l'ambassadrice du tri et le président de l'association « Maraîchage Bio » a permis justement de répondre à ces attentes.

Les petits collectifs ont été équipés et les bioseaux ont été distribués directement par nos services ou par le bailleur.

Afin de répondre aux différentes interrogations et expliquer les réactions liées au climat ou autre phénomène, le District Urbain de Faulquemont a élaboré une « lettre info » pour faire le point sur le premier trimestre de fonctionnement.

Un courrier de ce type sera distribué chaque année, il permettra de mettre en avant des témoignages, les nouvelles structures équipées, des résultats...

Partenaires mobilisés

- Ambassadrice du tri : gestion de l'opération , animation, mise en place.
- Personnel technique : pour mise en place point, animation, suivi.
- Association Maraîchage bio : pour animation et suivi, bénévollement.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Oui : pas de prédisposition particulier du territoire.

Les facteurs clés de succès sont : l'offre gratuite et clé en main aux bailleurs avec communication, (in)formation, animation, installation et accompagnement.

Difficultés rencontrées

Rapidité et nombre de sites équipés records en quelques mois !

Un projet sera proposé aux associations jeunesse pour customiser les composteurs et ainsi impliquer les jeunes qui sont à l'origine de dépôts d'emballages de boisson ou de vandalismes.

Recommandations éventuelles

Procéder à un recensement pour savoir si les familles sont volontaires ou pas, surtout sur des collectifs de bailleur social.

Suivre de près les composteurs, surtout les premiers mois (qualité des apports et mélange avec le structurant, vandalisme...)

Prendre le temps de répondre aux inquiétudes et dysfonctionnements. Les questions les plus fréquentes :

> *La crainte de mauvaises odeurs.* Nous avons donné comme consigne de ne pas mettre de viande, de poisson ni de restes de repas cuits.

Aucun des composteurs mis en place n'a posé de problème d'odeur.

> *Les mouche(ron)s.* Cela est normal dans le processus de décomposition et ils restent à l'intérieur. Nous avons rajouté un paillage d'herbe ou de copeaux de bois pour les composteurs présentant beaucoup de moucheron. Ils ne sortaient pas du composteur, mais le but était qu'ils n'effraient pas les personnes au moment où elles voient leur bioseau.

> *Les rats.* Ce qui les attirent sont les restes de repas et la viande. Aucun composteur ne présente de nuisibles à une exception près où des rats musqués ont été observés. Il s'agit d'un quartier où des travaux de terrassement ont débuté en août pour un lotissement et de ce fait les rats délogés sont remontés vers les habitations les plus proches.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Julien RUARO

julien.ruaro@ademe.fr

Direction régionale Grand Est